

BTS

ÉLECTROTECHNIQUE

EN APPRENTISSAGE



NIVEAU 5



2 ANS

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du lycée Charles Coulomb - 16000 ANGOULEME

Tél. : 05 45 61 83 00

Contact : Mickaël MORAIN - DDFPT

LE MÉTIER

L'activité du technicien supérieur en électrotechnique est centrée sur les secteurs de la **production industrielle, du tertiaire, de l'habitat, du transport et de la distribution de l'énergie électrique.**

Quel que soit l'emploi occupé par le technicien supérieur, il est amené à communiquer aussi bien en interne, avec les différents services de l'entreprise, qu'en externe avec les clients ou les fournisseurs. Sa situation dans l'entreprise l'amène à **étudier, expliquer, appliquer et faire appliquer** les normes et règlements en vigueur à tous stades de l'évolution d'un projet et encadrer une équipe.

COMPÉTENCES VISÉES

- Étude technique et économique.
- Réalisation.
- Industrialisation.
- Planification.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Agent de Maîtrise Maintenance.
- Assistant Électrotechnicien.
- Chef de chantier en installations électriques.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un bac.
- Être âgé.e de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.e.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 6 périodes de 2 à 4 semaines en centre de formation. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1420h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- Formation complémentaire.
- École d'ingénieurs.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2016/2017/2018

- Réussite aux examens : 58 %
- Arrêt de la formation : 4 %

 cfa-acad-poitiers.fr



Pour être accompagné.e dans votre projet de parcours en apprentissage, contactez Benoît Eriteau : 06.81.59.92.07, benoit.eriteau@ac-poitiers.fr